



CLASSES D'OCCUPATION DES SOLS	VARIATIONS DEMOGRAPHIQUES (1398 communes)	OCCUPATION DES SOLS				CARACTERISTIQUES TOPOGRAPHIQUES			VEGETATION NATURELLE		% de communes dans lesquelles la végétation naturelle est dominante
		F	U	A	STH (SAU)	altitude en mètres (mini, maxi, dénivelé)	dominante	secondaire			
CLASSES A DOMINANTE FORESTIERE											
3	Classe limitée aux grands massifs montagneux (Vercors, Chartreuse, Massif de Belledune). Paysages fermés. Croissance démographique liée à des activités touristiques.	6 4 5	70%					623 1578 955	Epicéa Hêtraie acidiphile	Chêne pubescent Chêne à Charme	
9	Du fait de l'altitude plus basse qu'en 3, les surfaces cultivées ou contenant des herbages sont plus étendues. La SAU par exploitation ne dépasse pas 10 ha.	17 16 37	50%		+			411 1070 659	Chêne à Charme	Chêne pubescent	
8	La forêt occupe tous les espaces favorables. Le reste est en rochers ou en pentes impropres à l'agriculture.	10 12 10	70%		+			469 1535 1066	Hêtraie (Alpes)	Chêne pubescent Chêne à Charme	

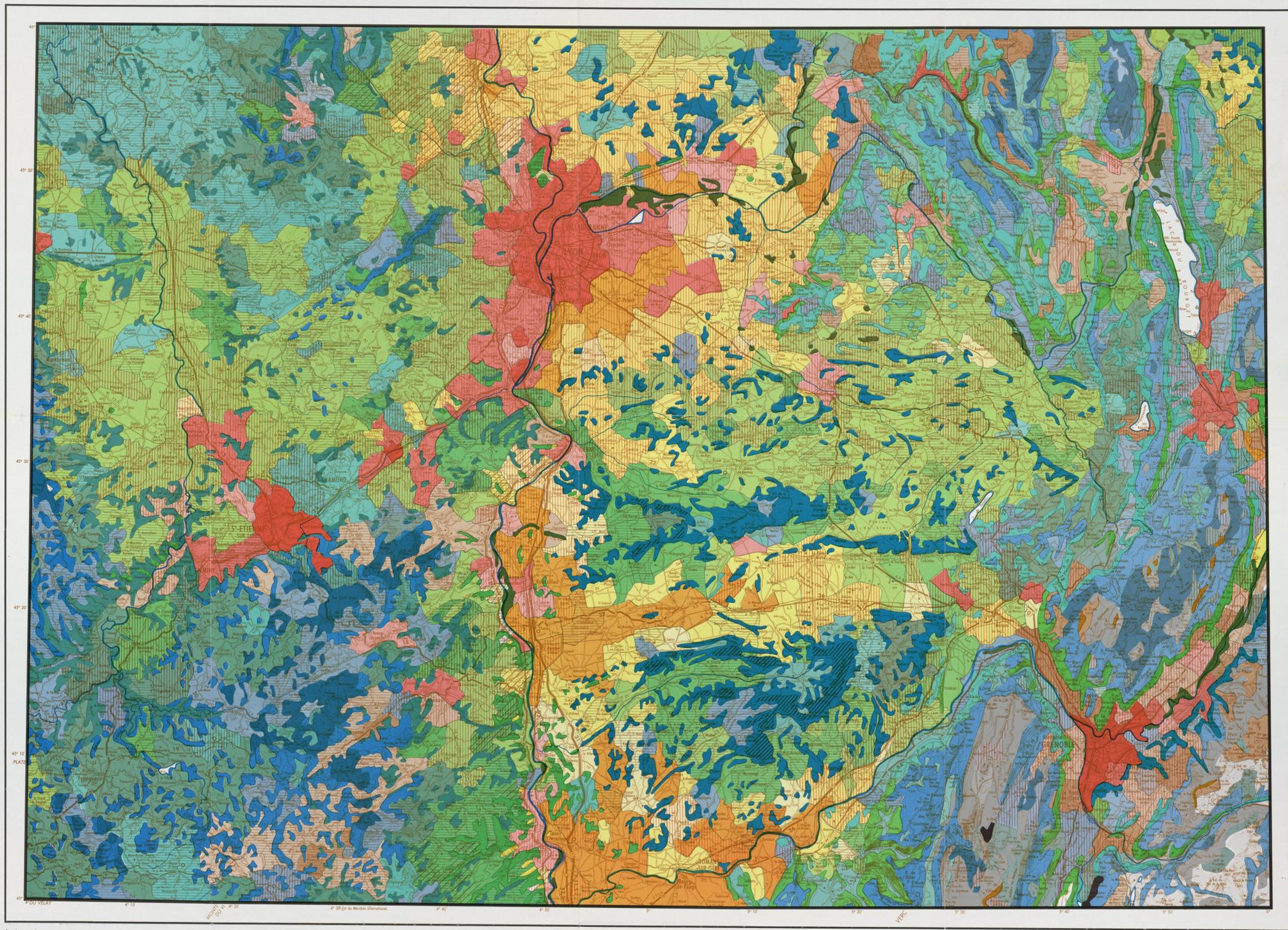
CLASSES A DOMINANTE AGRICOLE												
20	Zones de plaine. Cultures de céréales, accompagnées quand le climat le permet, de cultures spécialisées (vigne, vergers, cultures maraîchères).	29 33 3						<15%	192 318 126	Chêne pubescent Chêne à Charme acidiphile		41,8
14	Zones planes aux plus faibles dénivellés. SAU moyenne de 15 à 20 ha. Les céréales occupent 60 à 70% de la SAU. Le fort accroissement démographique à proximité de centres urbains ou industriels conduit à une perturbation des structures et des paysages agricoles.	77 47 17						15 à 35%	233 333 100	Chêne acidiphile		40,9
15	Classe plus contrastée topographiquement que la 14. Diminution des surfaces en céréales (20 à 25% de la SAU), SAU moyenne 12 à 14 ha. Communes concentrées dans l'Isère, la Loire et le Rhône. Croissance démographique (41% des communes).	123 123 48						35 à 65%	343 507 164	Chêne acidiphile Chêne à Pin sylvestre		31
16	Altitude plus élevée que celle des classes précédentes. Part beaucoup moins grande des céréales, cultures spécialisées rares. SAU moyenne 17 ha. 78% des communes ont vu leur population stable ou en décroissance de 1968 à 1975.	31 36 45						>65%	423 612 189	Chêne à Pin sylvestre		25,3
17	Proche de la classe 14, grande variété des conditions de milieu qui se traduit par l'extension des forêts (25 à 35% de la surface cadastrée). La SAU moyenne par exploitation varie de 10 à 25 ha suivant la part des céréales; elle peut atteindre 5 ha quand la part des vignes ou vergers s'accroît.	16 13 12			+			15 à 35%	223 391 168	Chêne acidiphile	Chêne pubescent	
18	Présente sur les marges des massifs, plateaux de Charbaran et Crémieu, bordure orientale du Massif Central. 35 à 45% en forêt. Accroissement démographique dû à la proximité des centres urbains; développement de l'habitat pavillonnaire.	44 56 42			+			35 à 65%	323 585 262	Chêne acidiphile Chêne à Pin sylvestre	Chêne à Charme	
19	Deux types: - si la SAU est comprise entre 50 et 60% la forêt occupe 30 à 40% des surfaces cadastrées (ceci concerne les communes les plus élevées). - si la SAU est comprise entre 60 et 70% la part des forêts est inférieure à 30% (ceci concerne les communes les plus basses). La part des céréales ne dépasse pas 15% de la SAU. C'est une des classes dont la situation démographique s'est le plus dégradée de 1968 à 1975.	12 35 37						70% >65%	511 873 362	Chêne à Pin sylvestre Hêtraie acidiphile	Chêne à Charme	
11	Territoires composés de milieux très différents, topographie très contrastée, place secondaire de l'agriculture. Extension des landes. Classe présente dans l'Ain, l'Isère et l'Arèche.	16 15 12	40 à 40	50%				40 à 50%	356 1185 829	Chêne pubescent Chêne à Charme + Hêtraie (Alpes)		
12	Agriculture et forêt sont complémentaires. 25% des communes de la Haute Loire appartiennent à cette classe, 16% pour la Savoie, 10% pour l'Ain. Zones de moyenne montagne. Stabilité démographique ou perte de population dans 75% des communes.	30 40 48	50%					40 à 50%	453 871 418	Chêne à Charme	Chêne à Pin sylvestre Hêtraie acidiphile	
13	L'agriculture et la forêt rencontrent ici les pires conditions (Ain et Arèche comptent le plus de communes de ce type). L'agriculture a subi un fort déclin qui se traduit par le développement des friches et landes. Stabilité démographique ou perte de population, 76% des communes.	17 24 29	30 à 40%	30 à 40%				30 à 40%	372 506 134	Chêne pubescent Chêne à Charme	Hêtraie (Alpes)	
0	Deux types: - soit des communes associées à un centre urbain de type 1 dont elles sont séparées par des communes de type 4. Habitat de type résidentiel. - soit des petits centres urbains exerçant un rôle attractif (emplois, commerce et fonction administrative) sur leur environnement rural. Expansion démographique pour 67% des communes de cette classe.	9	15 à 25%	>70%				≤10%	881 2391 1610	Hêtraie (Alpes)	Epicéa	

CLASSES A DOMINANTE URBAINE												
1	Le bâti occupe toute la surface communale. Absence de végétation naturelle. Un seul figuré: l'évolution démographique n'apporte aucune modification dans l'occupation de l'espace (Lyon, Saint Etienne, Grenoble, communes de banlieues).	33						>70%	213 394 181			69,4
4	L'urbanisation n'est pas uniformément dense. Présence d'espaces interurbains importants (lanbeaux de végétation naturelle, terrains abandonnés, espaces verts aménagés). Concentration de ces communes à la périphérie des centres urbains de type 1. Forte expansion démographique pour 67% des communes.	47 16 7	50 à 70%		+			40 à 70%	240 416 176			47,8
10	Deux types: - soit des communes associées à un centre urbain de type 1 dont elles sont séparées par des communes de type 4. Habitat de type résidentiel. - soit des petits centres urbains exerçant un rôle attractif (emplois, commerce et fonction administrative) sur leur environnement rural. Expansion démographique pour 63% des communes de cette classe.	36 21	40 à 50%		+			40 à 50%	243 602 359	Chêne pubescent Chêne à Pin sylvestre	Chêne à Charme Chêne acidiphile	

SAU = Surface Agricole Utilisée STH = Surface Toujours en Herbe + = éléments secondaires d'occupation des sols

Variation démographique relative en % par an de 1968 à 1975 (V) $V > +1\%$ $0 < V < +1\%$ $V < -1\%$

Pour la végétation naturelle ont été utilisés les travaux de: E. DERKENNE, B. DOUCHE, J. GIREL, C. NIEL-VINAY, J.L. PAREL



VEGETATION NATURELLE

La végétation naturelle n'est représentée compte tenu de l'échelle qu'en fonction des informations écologiques qu'elle apporte. Seules les formations forestières sont figurées. Ces données ne remplacent pas celles fournies par la Carte de la Végétation de la France à 1/200 000.

ETAGE MONTAGNARD
Hêtraie (Alpes). Forêts largement développées sur les substrats calcaires ou basiques des Préalpes.
Hêtraie acidiphile (Massif Central). Sur les sols acides le Pin sylvestre plus ou moins favorisé par le traitement forestier envahit la plupart des Hêtraies.
Sapinière (Alpes). Souvent en mélange avec la Hêtraie et les forêts d'Epicéa. C'est la formation la plus productive tant du point de vue écologique qu'économique.
Sapinière acidiphile (Massif Central). Il s'agit le plus souvent de Sapinière artificielle créée par l'homme dans la zone de la Hêtraie acidiphile.

ETAGE SUBMEDITERRANEEN
Chêne vert. Limité dans la partie sud de la vallée du Rhône. Thermophile et souvent rupicole, sols squelettiques.
Chêne pubescent. Principalement sur roche mère calcaire massive. Thermophile et xérophile. Sols calcimorphe peu évolués.
Chêne à Charme. Surtout sur roche mère calcaire meuble ou massive. Sols bruns riches en bases échangeables.
Chêne acidiphile. Large répartition sur roche mère filtrante et décarbonatée. Sols lessivés.

ETAGE COLLINEEN
Chêne à Molinie. Localisée sur les substrats argilo-limoneux. Sols à pseudogley.
Aune glutineuse. Regroupe les formations forestières hygrophiles de basse altitude.
Chêne à Pin sylvestre. Limitée à l'Ouest du Rhône. Sols bruns lessivés à structure grossière.

ETAGE SUBALPIN
Forêts d'Epicéa. Les forêts naturelles sont limitées à la partie Est de la carte. L'Epicéa souvent planté ou favorisé par l'homme dépasse largement sa zone géographique d'origine et envahit souvent l'étage montagnard.
Pinèdes de Pin cembro ou de Pin à crochets. Peuplements clairsemés à la limite supérieure de la forêt.

CRITERES DE DETERMINATION DES CLASSES D'OCCUPATION DES SOLS

A = % de Surface Agricole Utilisée par rapport à la superficie cadastrée (Recensement Général de l'Agriculture) (Recensement Général de l'Agriculture) (RGA 1970)

F = % de surface en forêt par rapport à la superficie cadastrée

U = % de territoire communal couvert ni par l'agriculture ni par la forêt

Les classes 2 et 6 recouvrent des entités variées; l'introduction du critère STH/SAU permet la définition de 7 nouvelles classes

Autres: à l'échelle séparée en service "en construction" ou "en projet"

Routes principales à chaussées séparées: Routes principales large de 7 m et plus, de moins de 7 m

Routes secondaires: large de 7 m et plus, de moins de 7 m

Les routes nationales sont numérotées

Distances kilométriques (totalisées entre ou villes situées entre)

Autres routes: régulièrement entretenues ou chemins d'exploitation, Sentier (les montagnes)

Chemins de fer: à 2 voies, à 1 voie, à voie métrique

Trains: à vitesse normale, à vitesse réduite

Passages à niveau: inférieurs, supérieurs

Limites d'état: limite de haute tension (225 kV et plus), limite de lamp moyenne

Limites d'état: limite de l'Etat de Département, limite de l'Etat de Département

plus de 3 000 habitants, moins de 3 000 habitants

plus de 100 000 habitants

moins de 100 000 habitants

de 25 000 à 100 000 habitants

de 1 000 à 25 000 habitants

de 200 à 1 000 habitants

moins de 200 habitants

Communes: Communes, Communes déléguées

Châteaux: Châteaux, Maisons

Edifices religieux remarquables: Cathédrales, Basiliques, Chapelles, Églises, Monastères

Constructions militaires: Forts, Casernes, Forts, Forts

Échelle 1/250 000

Kilomètres 0 3 6 9 12 15

Carte de France au 1/100 000

Tableau synoptique des feuilles

Montagne: Châlons-s. (Thonon), Genève (Geneve)

Châteaufort: Lyon (Lyon), Saint-Etienne (St-Etienne)

Ardèche: Rhône (Rhône), Gard (Gard)

Divisions administratives

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN - 05002 GAP

Carte réalisée par J.P. GUICHARD à Grenoble en 1980
Fond topographique: Copyright IGN-Paris 1979
Autorisation N°99-1775